

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Habitation communautaire

Le Capital Social d'Investissement Immobilier : Un fonds de 151M\$ pour l'habitation communautaire

MONTRÉAL, le 28 septembre 2021 — C'est avec fierté que l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) a annoncé ce matin la mise en opération d'un nouveau fonds, issu d'une entente entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, le Fonds immobilier de solidarité FTQ, Ivanhoé Cambridge, la Fondation Lucie et André Chagnon, Fondaction, la Fondation Mirella et Lino Saputo et la Fondation J. Armand Bombardier. Le Capital Social d'Investissement Immobilier (CSII) est un fonds de 151M\$ qui permettra la création de logements abordables sur l'ensemble du territoire québécois.

L'objectif principal du CSII est de pérenniser l'offre de logements abordables au Québec et d'investir afin de permettre l'acquisition et la rénovation d'immeubles à vocation sociale et communautaire, proposant des logements abordables et familiaux.

L'investissement de 151M\$ permettra la construction, l'acquisition ou la rénovation d'environ 1500 logements abordables pour les ménages québécois. Les retombées de ce partenariat sont estimées à 185 millions de dollars.

Les organismes devront soumettre les projets à l'AGRTQ qui, forte de son expertise, procèdera à leur analyse et transmettra ses recommandations à un comité consultatif formé des partenaires-investisseurs.

« L'AGRTQ est très fière de s'impliquer dans ce partenariat stratégique qui permettra à un grand nombre de Québécois de se loger dignement. À ce jour, ce partenariat constitue le plus important fonds privé d'investissement dédié à l'habitation communautaire au Québec et nous nous réjouissons de collaborer à ce projet », a soutenu Alain Marcoux, président de l'AGRTQ.

À propos de l'AGRTQ

L'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) représente un réseau d'entreprises d'économie sociale, les Groupes de ressources techniques (GRT), et veille au financement et au développement de l'habitation communautaire partout au Québec afin de répondre aux besoins actuels des ménages à faible et modeste revenu. L'AGRTQ agit comme agent



mobilisateur auprès de ses membres et de ses partenaires dans le but de promouvoir l'habitation communautaire.

- 30 -

Renseignements

Eloïse Houpert
Responsable des communications
eloise.houpert@agrtq.qc.ca
514 849-8547